

DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 SEPTEMBRE 2020

Article mis à jour le 18/09/2020

Le Conseil d'administration de l'Office de l'eau Réunion, établissement public local rattaché au Département, s'est réuni ce mercredi 16 septembre 2020, sous l'égide de M. Patrick Malet, président délégué de l'Office de l'eau Réunion

Le Programme pluriannuel d'intervention de l'Office de l'eau Réunion est bâti selon cinq objectifs :

- Rétablir et préserver les fonctionnalités des milieux aquatiques ;
- Préserver durablement la ressource en eau ;
- Satisfaire durablement à tous les usages de l'eau ;
- Lutter contre les pollutions ;
- Promouvoir les enjeux de l'eau pour leur appropriation par tous.

En raison d'une forte demande d'aides financières dans certains objectifs, le Conseil d'administration s'est prononcé en faveur d'une nouvelle répartition des enveloppes financières par objectif afin d'intégrer l'avancement de la programmation.

S'agissant des aides financières attribuées en séance, elles sont principalement destinées aux intercommunalités ;

Plus de 200 000 euros sont attribués à La Créole pour des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable sur la commune de Saint-Paul. De même, plus de 480 000 euros sont alloués à la CIVIS pour des travaux sur le réseau d'eau potable de différents secteurs de l'intercommunalité.

La CINOR bénéficie d'une subvention de près de 315 000 euros pour l'équipement d'un forage sur la commune de Saint-Denis.

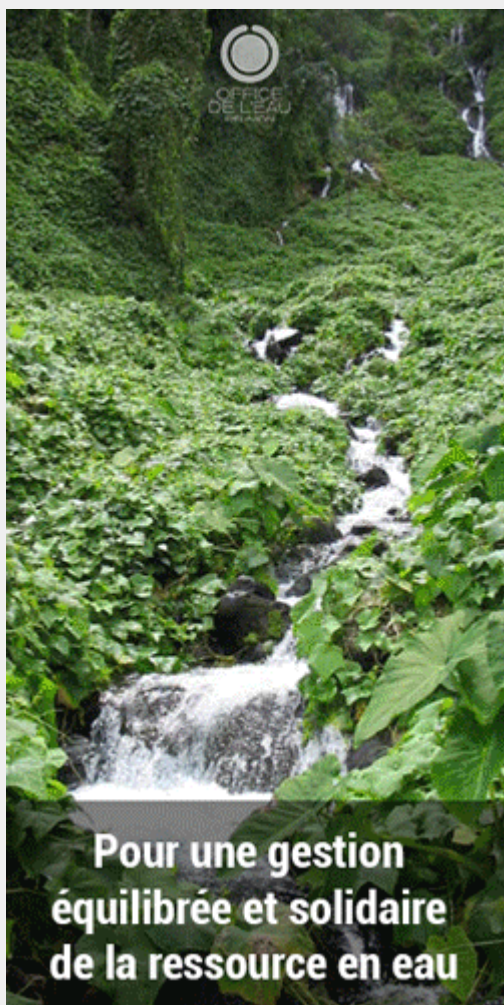
Dans l'objectif de lutter contre les pollutions, la CASUD obtient plus de 188 000 euros d'aide pour des travaux de réhabilitation de son réseau d'eaux usées.

L'Université de La Réunion, qui souhaite mettre en place une formation en alternance dans le domaine de l'eau, bénéficie d'une aide de 31 500 euros. Enfin, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est aidée à hauteur de 6 900 euros pour la réalisation d'une visite

virtuelle de l'Etang du Gol.

Depuis le 1er janvier 2016, l'Office de l'eau Réunion a engagé 50,47 millions d'euros correspondant à la mise en œuvre de plus de 155,71 millions d'euros de travaux et d'études dans le domaine de l'eau et de la biodiversité aquatique

Parmi les autres sujets à l'ordre du jour, le Conseil d'administration s'est prononcé en faveur de la mise en œuvre de deux partenariats de recherche et développement. L'un a pour objet l'étude des espèces amphihalines de La Réunion, c'est-à-dire, les espèces alternant leur cycle de vie entre mer et eaux douces. Le second partenariat vise à caractériser, par un modèle 3D, l'hydrogéologie de la plaine des Fougères (hauts de Sainte-Marie).





L'office de l'eau est un établissement public local à caractère administratif, rattaché au

Département | [mentions légales](#) | [plan du site](#)